A6 : Demande d’autorisation de soutenance d’habilitation à diriger des recherches

Demande d’autorisation de soutenance d’habilitation à diriger des recherches de **[Prénom Nom du candidat ou de la candidate],** sur la base des rapports de :

* Nom, prénom, titre et affiliation du rapporteur 1
* Nom, prénom, titre et affiliation du rapporteur 2
* Nom, prénom, titre et affiliation du rapporteur 3

Date et lieu de soutenance : …………………………………………….

Titre des travaux : ……………………………………………………………………………………

Travaux présentant un caractère confidentiel ? Oui / Non

**Avis du conseiller ou de la conseillère HDR**

Je soussigné(e), **[Prénom Nom du conseiller ou de la conseillère HDR]**, donne un avis

|  |  |
| --- | --- |
| * Favorable | * Défavorable |

à la présente demande d’autorisation de soutenance d’habilitation à diriger des recherches,

*[Prénom Nom du conseiller ou de la conseillère HDR], le , à signature*

**Décision**

La présidente de l’Université Paris-Saclay, Sylvie Retailleau, vu l’arrêté du 23 novembre 1988 relatif à l'habilitation à diriger des recherches, vu l’avis du/de la conseiller.e HDR et sur la base des rapports des rapporteurs

|  |  |
| --- | --- |
| * Autorise | * N’autorise pas |

la soutenance d’habilitation à diriger des recherche de **[Prénom Nom du candidat ou de la candidate],** né(e) le **[date de naissance]**, à **[lieu de naissance]**,

*La présidente de l’Université Paris-Saclay, Sylvie Retailleau*

*Le , à signature*

### Pièces du dossier

* La copie des rapports des trois rapporteurs
* Le formulaire de communication sur la soutenance

### Dépôt de la demande

En attendant qu’un module dédié soit prévu dans Adum, merci de transmettre le dossier avec le formulaire de proposition de rapporteurs complété, daté et signé, à l’adresse de scolarité qui a été indiquée lorsque l’autorisation d’inscription a été notifiée.

Utiliser le format suivant pour l’objet du mail : **[HDR] demande d’autorisation de soutenance HDR pour [Prénom Nom du candidat ou de la candidate]**

La demande pourra ainsi être transmise à la présidente de l’université Paris-Saclay ou à son délégataire.